



MAIRIE
PLACE ALBERTI LECAT - B.P. 30154
80120 FORT-MAHON-PLAGE

Tél : 03 22 27 70 24

Fax : 03 22 23 66 55

mairie@fort-mahon-plage.com

Procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 5 Juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois de juin à neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BAILLET, Maire de la Commune en suite de convocation du 29 juin 2023.

Etaient présents et formant la majorité, l'ensemble des membres en exercice à l'exception de Mme Christèle MEGLINKY, excusée, procuration à Mme Dany MEHINOVIC.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MOULLART.

Mr le Maire ouvre la séance, souhaite la bienvenue à l'assemblée et évoque le procès-verbal de la réunion précédente du 20 Juin 2023, lequel est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

2023.55) Avis sur la demande d'extension des jeux au casino.

2023.56) Mise en place d'un hangar pour la SNSM dans l'enceinte de la base nautique.

2023.57) Convention avec la F.D.E pour l'installation d'une borne rapide de recharge de véhicules électriques Rue des Ecoles.

2023.55) Avis sur la demande d'extension des jeux au casino.

Monsieur le Maire présente la demande de la Société d'exploitation du casino de Fort-Mahon-Plage afin d'augmenter le nombre de jeux à 4 tables de Boule et porter le parc de machines à sous à 125 appareils. Il donne lecture du courrier de motivation de la direction de la S.E.C. F.M.P et demande au conseil Municipal de se prononcer sur le projet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, considérant l'intérêt pour la commune que la S.E.C.F.M.P. continue à développer son exploitation, donne un avis favorable à la demande formulée par la S.E.C.F.M.P.

2023.56) Mise en place d'un hangar pour la SNSM dans l'enceinte de la base nautique.

Monsieur le Maire fait part du souhait de Mr Emmanuel De Oliveira, contre-amiral d'escadre et Président de la SNSM pour la mise en place d'un hangar dans l'enceinte de la base nautique destiné au stockage du matériel de sauvetage en mer et demande au conseil Municipal de se prononcer sur le projet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, considérant l'intérêt pour la commune de cet équipement qui ne peut que contribuer à améliorer la performance des actions de la SNSM, donne un avis favorable à la demande formulée et autorise la Maire à entamer les démarches en vue d'obtenir les autorisations administratives nécessaires.

2023.57) Convention avec la F.D.E pour l'installation d'une borne rapide de recharge de véhicules électriques Rue des Ecoles.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme destiné à l'implantation d'une borne rapide de recharge de véhicules électriques Rue des écoles.

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 49 530 € TTC pris en charge à 100 % par la FDE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'adopter le projet présenté par la FDE.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de maîtrise d'ouvrage.

Communications diverses

Annonce

- de réflexions à mener pour savoir s'il est opportun de remettre des pédiluves Bd Nord et Sud et pour trouver un nom à l'impasse à côté de l'Isle aux trésors Avenue de la Plage.
- de la modification des horaires de l'éclairage public durant la saison (23h – 5 h jusqu'en octobre).
- du rendu des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique pour la modification du PLU le 21 Juillet à la Com de Com.
- d'une exposition à l'Office du Tourisme sur le travail réalisé par les enfants du primaire dans le cadre des Aires Maritimes Educatives.
- du récent passage du jury des villages fleuris et de la date d'annonce du classement le 18 octobre.
- du programme des animations du casino.
- de la présence de boues malodorantes dans la bêche au sud du perré vers le poste de la SNSM et du constat du Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard sur le caractère naturel et temporaire de ce phénomène.
- du calendrier des prélèvements d'eau de baignade pour analyse.
- de l'utilisation des terrains annexes à la salle des sports pour les mini-camps de la Com de Com cet été.
- du rapport de contrôle de l'aire de jeu devant les écoles.
- du dispositif de sécurité pour la saison : 15 gendarmes et les cavaliers, 11 sauveteurs SNSM et la station permanente, 8 pompiers de garde.
- de différentes dates :
 - * 6 Juillet : Visite de sécurité du poste SNSM
 - * 7 Juillet ; journée détente du personnel des Hauts de France.
 - * 8 Juillet : Concert dans l'avenue de 18 à 23 h organisé par le Casino et le Madness.
 - * 8 et 9 Juillet : Salon des migrants à CAYEUX SUR MER.
 - * 11 Juillet : Commission sécurité à l'Aquaclub.
 - * 12 Juillet : Commission sécurité des manifestations estivales.
 - * 14 Juillet : Cérémonie au monument aux morts à 10 h, Retraite aux flambeaux et bal des sapeurs-pompiers.
 - * 15 Juillet : Championnats de France de course de voitures à pédales.
 - * 18 Juillet : Ouverture de l'Aquaclub.
 - * 19 Juillet : Relais course à pied des familles.
 - * 22 Juillet : Compétition de golf des 100 ans.
 - * 22 Juillet : Feu d'artifice.

Remerciements

- aux personnes présentes devant la Mairie le 3 Juillet suite à l'appel au calme de l'Association des Maires de France après les émeutes qu'a connu le pays.
- de l'association Trachéochild pour l'accueil réservé lors de leur séjour dans la station.
- de participants au défilé des 100 ans pour le prêt des costumes.
- de Mr l'évêque d'Amiens pour l'invitation au défilé des 100 ans.
- d'ADEL, de l'association du golf belle dune et de l'US Quend pour les subventions attribuées.

- des familles GRANGER, FLAMCOURT, BEGUIN, CARON et MONCOMBLE, pour les gestes de sympathie lors du décès d'un des leurs.
- des familles DOREMUS, RICHARD, GHILARDI et CALLEWARD pour les cadeaux du CCAS.
- de l'ANEL pour l'adhésion de la Commune.
- de Mr Claude HATTE pour l'organisation du Beachhand le 1^{er} Juillet.

Courrier

- de la Boulangerie Pierre sollicitant l'autorisation de mettre en place un conteneur frigorifique sur le trottoir. Le pétitionnaire devra présenter sa demande à la commission urbanisme.
- du Collège Notre Dame de REIMS sollicitant une aide pour financer le déplacement des élèves à LA CIOTAT pour recevoir un prix après la réalisation d'un court métrage en Baie d'Authie. Accord de principe du Conseil.
- du centre équestre l'ETRIER demandant à bénéficier du terrain communal de 2Ha 5 Rue des mésanges pour le pâturage des chevaux. Accord de principe du Conseil.

Droit d'initiative

Mr RAMPINI annonce la fin des travaux d'assainissement et de voirie Rue Ernest Flourey, (restera l'enfouissement des réseaux). Mr BOULARD regrette que le marquage au sol pour le stationnement ait été réalisé sans concertation.

Mme CADUDAL

- Demande que l'on fasse en sorte qu'aucun matériel ou véhicule ne soit stationné devant la sortie du garage de la station permanente SNSM.
- Remercie la Municipalité pour le prêt de tables et chaises lors du week-end de promotion de la SNSM.

Mr BOULARD souhaite qu'une réunion soit prévue afin de prioriser les projets d'investissements. Mr PRUVOT indique qu'elle sera organisée après la saison. Mr le Maire demande qu'à cette occasion, on priorise également l'entretien des bâtiments communaux.

Mme MOULLART demande pendant combien de temps encore la Commune pourra disposer du terrain du conservatoire où est actuellement implanté l'aire de stationnement des camping-cars. Mr le Maire répond que le Conservatoire veut récupérer ce terrain et augmente régulièrement son prélèvement sur les bénéficiaires afin de nous inciter à le libérer, d'où l'intérêt de le transférer au plus tôt au Manoir.

Mr MAHIEU annonce l'adhésion de la Commune à l'association « Eglises Ouvertes Nord de France » qui permettra de mettre en avant les caractéristiques remarquables de notre église.

Mme VAN RIEK

- Rappelle le récent passage du jury des villages fleuris et remercie les membres de la commission « fleurissement » pour le travail accompli ainsi que son responsable Mr Serge CUNEO, elle encourage les jardiniers à poursuivre leurs efforts.
- Signale une haie à tailler à l'angle de la rue des Courlis.
- Souhaite la réalisation de la noue paysagère Rue de l'Yser ainsi que la mise en place des racks à vélos qui sont stockés aux garages communaux.

Mme BAILLY

- Remercie les employés communaux pour la mise en place du stade des phoques qui pourra ouvrir comme prévu le 10 Juillet.
- Signale le manque de bancs dans la Commune.

Mme RACINE :

- Remercie l'ensemble des bénévoles qui se sont investis dans l'organisation du récent chapitre de la confrérie de la moule.
- Propose la mise en place d'un bac à jeux de plage sur le même principe que la boîte à livre.

Mr KRAEMER signale un problème avec le plan de circulation lors du dernier marché consécutif à l'initiative malheureuse d'un employé. Il regrette que cette action ait été faite sans concertation ainsi que la réaction inadéquate après coup du responsable du marché.

Mme MEHINOVIC annonce une exposition d'affiches et de bandes annonces au VOX du 15 Juillet au 12 Août.

Mr JOURDAN

- Rend compte de sa participation à l'Assemblée Générale de l'US Quend avec notamment l'annonce de la création d'une équipe féminine la saison prochaine.
- Signale une haie à tailler route de Quend.
- Propose la mise en place d'une fresque à l'effigie de la station qui ferait office d'arrière-plan aux touristes qui se prennent en photo et s'en servent ensuite comme carte postale.

Monsieur le Maire déclare la séance close à 12 h.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,